



Certificats d'économies d'énergie

Opération n° **BAT-EQ-09**

Luminaire pour lampe fluorescente compacte à ballast électronique séparé

1. Secteur d'application

Bâtiment tertiaire : locaux du secteur tertiaire existants réservés à une utilisation professionnelle.

2. Dénomination

Installation d'un luminaire pour lampe fluorescente compacte à ballast électronique séparé.

3. Conditions pour la délivrance de certificats

Installation réalisée par un professionnel.

4. Durée de vie conventionnelle

12 ans pour les commerces.

15 ans pour les bureaux, l'enseignement, l'hôtellerie, la restauration et la santé.

12 ans pour les autres secteurs.

5. Montant de certificats en kWh cumac

Secteur d'activité	Sans automatismes	Avec contrôle détection présence ou variation de lumière	Avec contrôle détection présence + variation de lumière
Bureaux	700	840	1 000
Enseignement	500	610	710
Commerces	900	1 100	1 300
Hôtellerie Restauration	840	1 000	1 200
Santé	1 500	1 800	2 100
Autres secteurs	500	610	710